

# Budget 2010 : continuer à développer des projets tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement

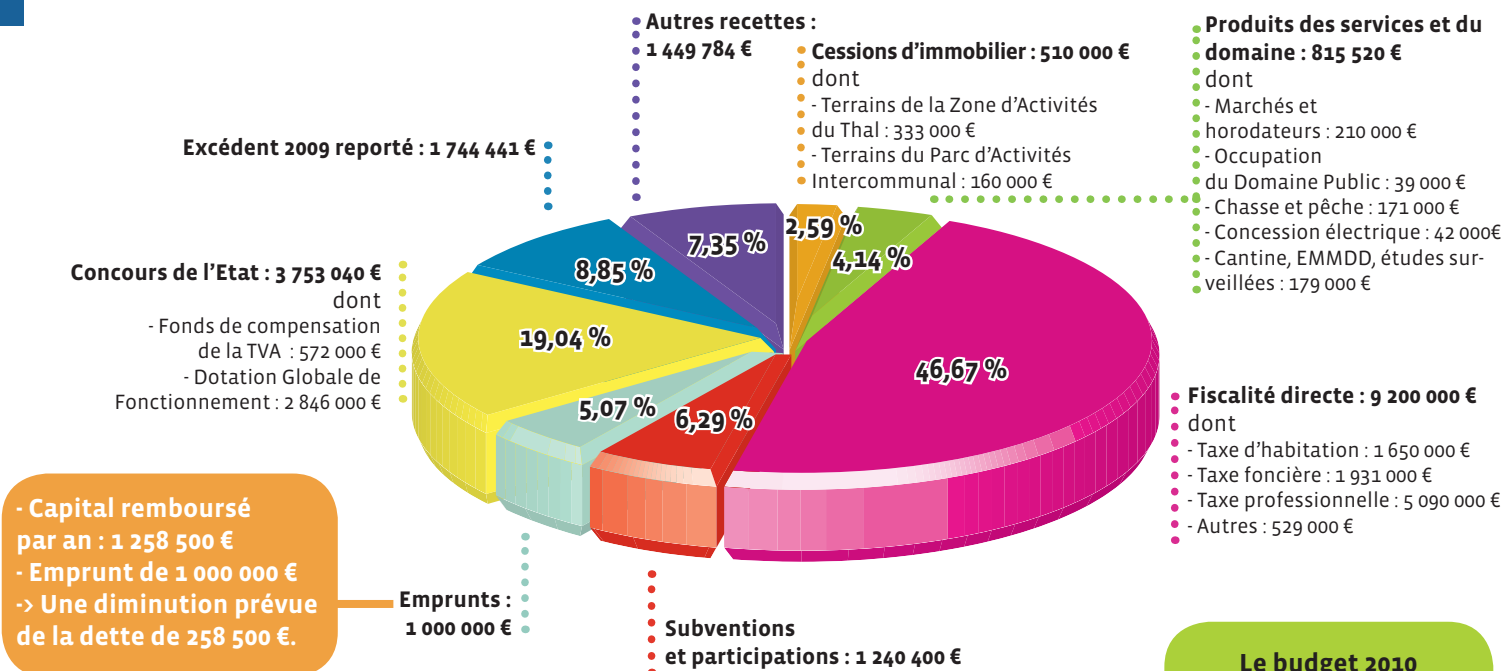
Le Conseil Municipal a voté, le 15 février dernier, le budget de la Ville, pour l'année 2010.

Ce budget primitif de 19 713 185 € est basé sur 4 principes :

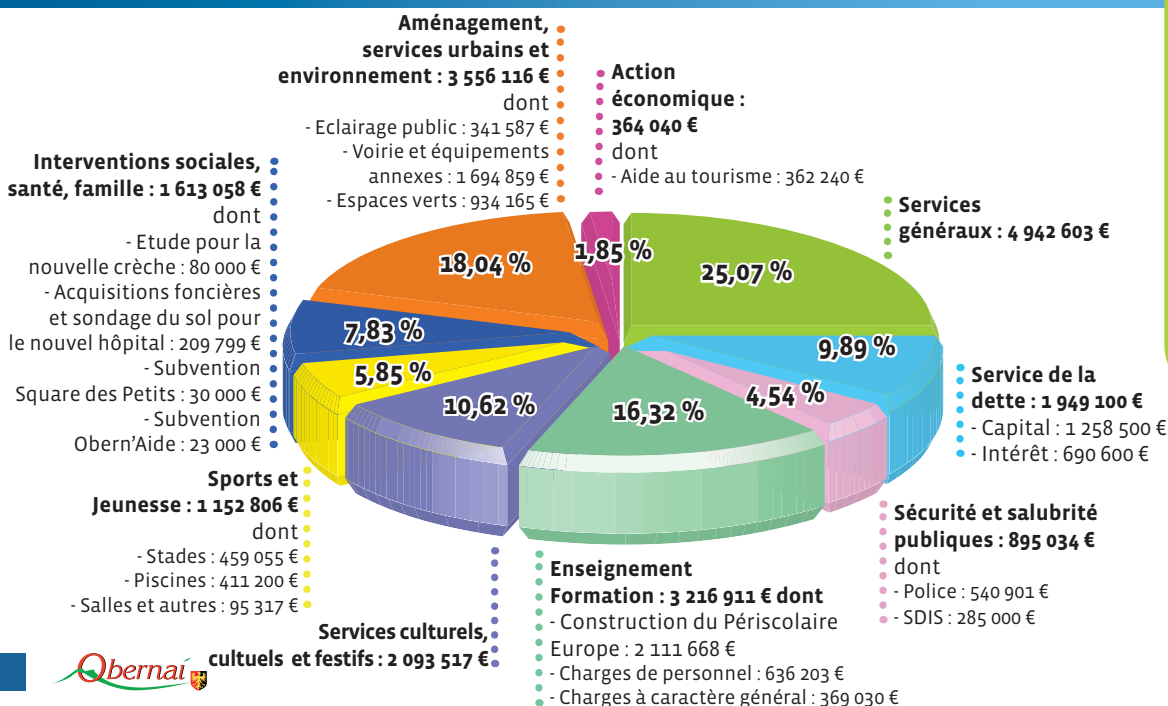
- Continuer à développer notamment des projets structurants pour la commune avec un budget total d'investissement de 7 020 957 €.

- Continuer à faire baisser la dette de la Ville. Ainsi entre 2006 et 2010, cette dette aura baissé de plus de 3,5 millions d'euros.
- Contenir les dépenses de personnel. Elles ne progresseront que de 0,64 % en 2010.
- Baisser les dépenses des charges à caractère général en les diminuant de 3,24 % par rapport à 2009.

## LES RECETTES



## LES DÉPENSES



Le budget 2010 de la Ville d'Obernai découle d'une gestion rigoureuse des deniers publics. Tout en continuant d'investir pour la Ville, ce budget tient compte des réalités actuelles et de la prudence nécessaire quant à la gestion d'une collectivité.

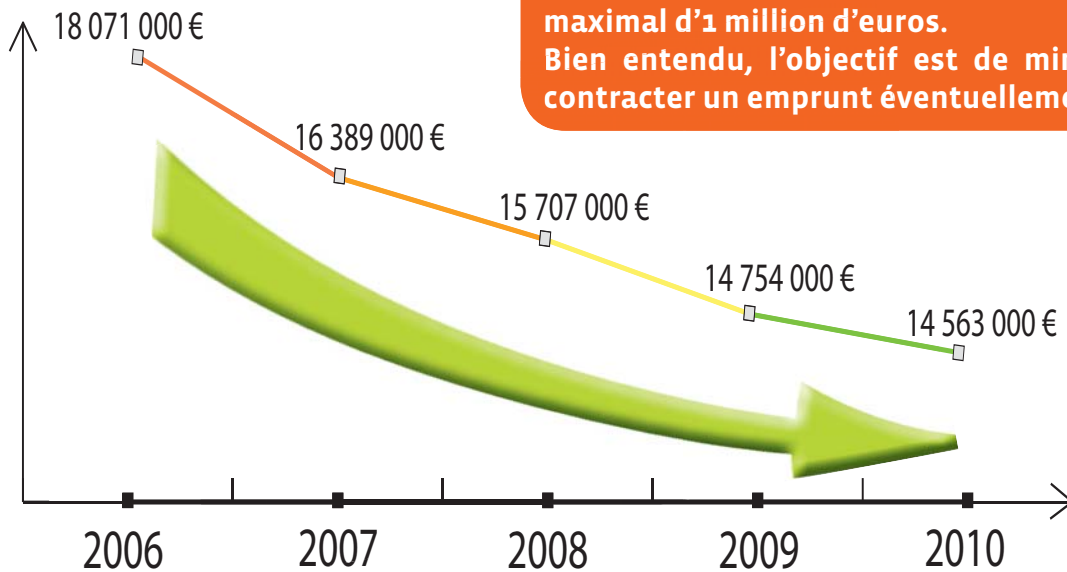
# UNE GESTION RIGOUREUSE DES SERVICES PUBLICS

## DIMINUTION DE LA DETTE

La Ville d'Obernai a connu un pic d'endettement en 2004 dû au financement du Groupe Scolaire du Parc et à la requalification de l'école maternelle Freppel.

Depuis 2006, la Municipalité a constamment procédé au désendettement de la Ville. L'objectif est de rembourser, chaque année, un capital supérieur au nouvel emprunt réalisé. Ainsi, le budget 2010 prévoit le remboursement de 1 258 500 million d'euros en capital et un nouvel emprunt maximal d'1 million d'euros.

Bien entendu, l'objectif est de minorer ce montant pour contracter un emprunt éventuellement moins important.

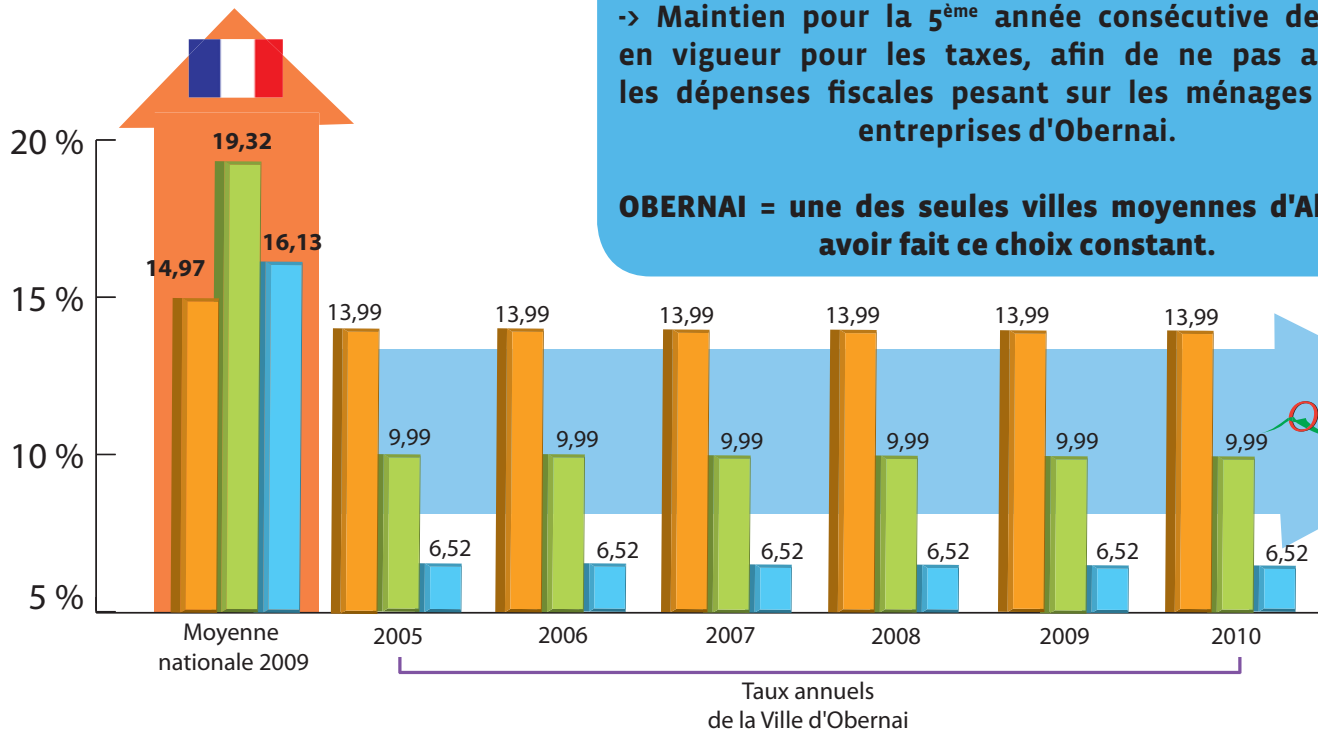


## TAUX DES IMPÔTS COMMUNAUX DIRECTS

### OBERNAI = 0 % d'augmentation

-> Maintien pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive des taux en vigueur pour les taxes, afin de ne pas alourdir les dépenses fiscales pesant sur les ménages et les entreprises d'Obernai.

**OBERNAI = une des seules villes moyennes d'Alsace à avoir fait ce choix constant.**

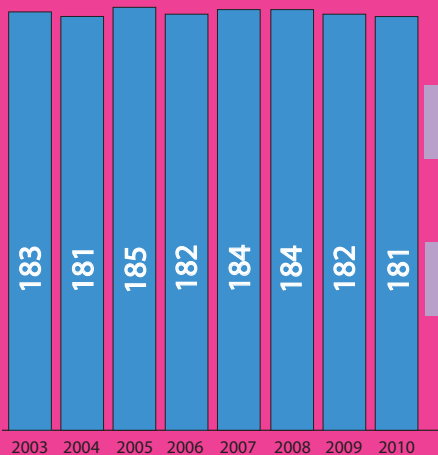


■ Taxe d'habitation   
 ■ Taxe Professionnelle   
 ■ Taxe Foncière sur les propriétés bâties

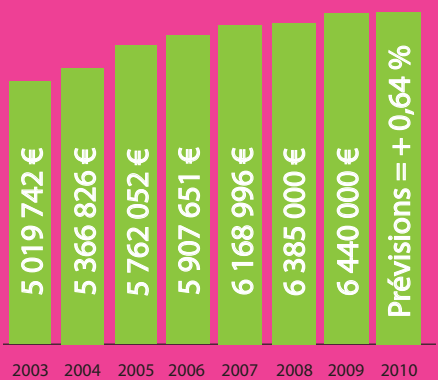
# UNE VALORISATION DU PERSONNEL COMMUNAL

► Dossier

→ Stabilité du nombre d'agents travaillant à la Ville d'Obernai, afin de contenir au mieux les dépenses de fonctionnement tout en valorisant les personnes.

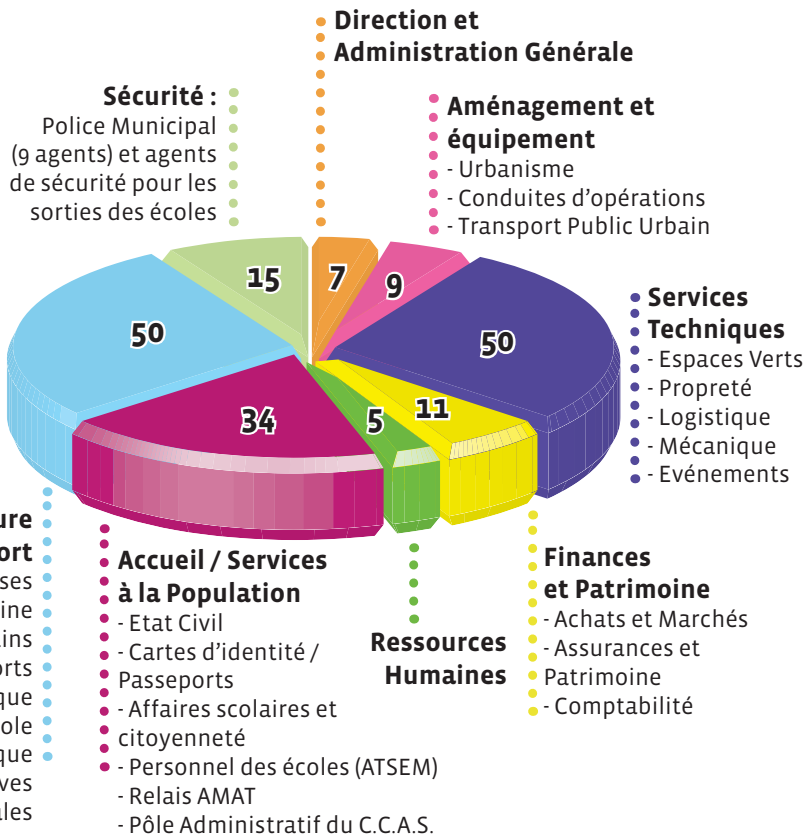


ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS DE LA VILLE



ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE DES AGENTS DE LA VILLE

Prévisions = + 0,64 %



## RÉPARTITION DES AGENTS PAR SERVICE

(Agents à temps plein et à temps partiel :  
→ 155 Équivalents Temps Plein)

→ A cela s'ajoute le personnel du Centre Communal d'Action Sociale qui représente 38 agents (33 Équivalents Temps Plein) répartis entre la crèche, la halte-garderie et le foyer Hohenbourg.

# UN SOUTIEN IMPORTANT AUX ASSOCIATIONS : LES SUBVENTIONS

La Ville soutient fortement les associations, car elles participent au rayonnement et au dynamisme de la commune. Ainsi, pour l'année 2010, la Ville versera 1 822 930 € de subventions, afin que celles-ci

puissent proposer à leurs membres et à leurs futurs adhérents, des prestations de qualité, un programme d'animations ou d'activités riche, et ce tout au long de l'année.

